Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 22 juillet 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (18)
Collation1 p. (5v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alphonse Delpech, 22 juillet 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 05/10/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49074

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction22 juillet 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDelpech, Alphonse (1821-1902)
Lieu de destinationAmiens (Somme)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49074?context=pdf

Description

RésuméSur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin communique à Delpech la copie d'une lettre d'Édouard Larue. Godin s'interroge sur la possibilité de donner à son industrie les développements nécessaires, et notamment de développer l'éclairage au gaz.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit)
Personnes citées

- Larue, Édouard (1828-1902)
- Lemaire, Sophie Esther (1819-1881)

Événements citésSéparation des époux Godin et Lemaire (1863-1877)
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 07/03/2025

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49074?context=pdf

72

Guise le 22 Juillet 76

Cher Monsieur Delpech,

Je reçois en ce moment une lettre de M. Lerou, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous en donner copie ci-contre.

Veuillez me dire votre avis à ce sujet. Le Président voudrait-il déjà me faire comprendre que je devais céder à toutes ses indications en faveur de Mad.e Godin ?

Dites-moi ce qu'il entend en m'obligeant à me pourvoir au principal, car il y a urgence pour moi ; il faut que j'achève mon établissement pour l'hiver prochain.

Si je suis obligé de faire un procès spécial à cette affaire, je devrai sans doute faire décider sous quelle mesure je pourrai désormais donner à mon industrie les développements nécessaires, car ce que je suis obligé d'ajouter à l'usine s'ajoute à l'expertise faite en 1874.

Agréez je vous prie, cher Monsieur, mes meilleurs sentiments.

Godin